

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

Commandement de la Gendarmerie Nationale

MISE EN DEMEURE N° 01

Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et en application des clauses contractuel les afférentes au marché N°3230/0130 du 16/10/2023, portant sur : lot N°01 : Travaux de reprise de la réalisation d'un mur de clôture au niveau de l'ECM de la Gendarmerie Nationale à la Wilaya d'Alger, lot N°02 : Travaux de reprise de la réalisation d'un mur de clôture et guérites au niveau de l'ECI de la Gendarmerie Nationale à la Wilaya d'Alger, conclu avec **ETB TCE MEKHALDI YASSINE**, dont le siège social Cité N° 65 Lotissements 57 lot Bir El Djir-ORAN, cette dernière est mise en demeure n°01 pour le non-respect ses engagements contractuels.

A Cet effet, la société **ETB TCE MEKHALDI YASSINE** est tenue de remédier à ce problème, et d'honorer ses engagements contractuels dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.